

[lecourriercauchois.fr](https://www.lecourriercauchois.fr)

Seine-Maritime. Cartes scolaires : l'école de vos enfants perd-elle une classe ou pas ?

Ghislain Annetta

3-4 minutes

La carte scolaire a été dévoilée ce vendredi 14 mars en Seine-Maritime. C'est elle qui définit les fermetures et les ouvertures de classe pour la rentrée de septembre. Dans le département, les instances prévoient une baisse de 1 299 élèves (- 1 467 à la rentrée 2024). Ce qui porte la baisse des effectifs à 10 192 élèves sur 10 ans (- 8,8%). La Seine-Maritime devra rendre cinq postes Equivalents temps plein (ETP) dans le premier degré alors que l'académie de Normandie doit en rendre 22 au total.

"La baisse démographique touche principalement les centres-villes, les secteurs périurbains ou ruraux", constate Dominique Fis, Directrice académique des services de l'Education nationale (Dasen).

En septembre, le département comptera 345 écoles d'une à trois classes sur 950 (36,3% des écoles) à la rentrée 2024. C'est une vingtaine d'écoles qui devraient fermer et ainsi permettre d'atteindre près de 140 écoles fermées en 8 ans.

La carte scolaire programme 79 ouvertures de classes pour 121 fermetures. Ces mesures pourront être revues au cas par cas en juin et/ou septembre. Elles se déclinent pour le moment comme suit en pays de Caux. Avec un déséquilibre flagrant :

Fermetures

Maternelle : Blacqueville ; Fécamp (Jean-Macé) ; Gainneville (Louis-Aragon) ; Harfleur (André-Gide) ; La-Trinité-du-Mont ; Malaunay (Georges-Brassens) ; Manneville-la-Goupil (Eric-Tabarly) ; Mont-Cauvaire ; Notre-Dame-de-Bondeville (Louis-Duteurtre) ; Port-Jérôme-sur-Seine (Petite-Campagne).

Elémentaire : Bardouville ; Barentin (Marcel-Dupré) ; Barentin (Pierre-Corneille - Madame de Sévigné) ; Cany-Barville (Louis-Pergaud) ; Epouville (Joseph-Boulard) ; Froberville (Jacques-Prévert) ; Gonfreville-l'Orcher (Turgauville) ; Gruchet-le-Valasse (Lucie-Aubrac) ; Montivilliers (Jules-Ferry) ; Pavilly (Pierre-et-Marie-Curie) ; Sainte-Hélène-Bondeville ; Saint-Riquier-ès-Plains ; Saint-Valery-en-Caux (Le Grand Pavois) ; Touffreville-la-Corbeline (René-et-Henry Boissière) ; Villers-Ecalles (Prevost-Freinet) ; Yébleron (Albert-Fert).

Regroupements pédagogiques intercommunaux : en élémentaire à Mentheville (RPI Annouville-Vilmesnil/Auberville/Grainville/Mentheville) ; en élémentaire à Beaurepaire (RPI Beaurepaire/La-Poterie-Cap-d'Antifer /Sainte-Marie-au-Bosc/Le Tilleul) ; en élémentaire à l'école Maurice-Leblanc (RPI Saint-Antoine-la-Forêt) ; en élémentaire à Claville-Motteville (SIVOM du Bois Normand Claville-Moteville/Esteville).

Ouvertures

Maternelle : Canteleu (Emile-Zola) ; La Remuée (Henri-Dès).

Elémentaire : Cailly (La Source) ; Octeville-sur-Mer (Jules-Verne) ; Saint-Martin-du-Manoir (Aspirant-Lemonnier) ; Yainville (Charles-Perrault).

Regroupements pédagogiques intercommunaux : en élémentaire à Parc-d'Anxtot (SIVOS du Colombier).